



# LE BULLETIN

Janvier 2022 - N°15

## LES VŒUX DE M<sup>ME</sup> LE MAIRE

**Chères Ponsardières, Chers Ponsardiens,**

En ce début d'année perturbée par une nouvelle crise sanitaire, je veux exprimer au nom du Conseil Municipal mes meilleurs vœux à vous-même et à ceux qui vous sont chers. J'insisterai plus particulièrement sur la santé, sans elle, le reste devient superflu. Osons espérer revivre en toute simplicité et avec moins de contraintes cette nouvelle année.

Il s'avère que cette période inédite est une épreuve collective et personnelle qui nous incite à plus d'humilité et de respect.

J'ai une pensée pour tous ceux qui ont vécu et vivent encore des moments difficiles.

Je remercie toutes nos associations qui ont su organiser des manifestations dans le respect des directives sanitaires. J'espère sincèrement qu'elles pourront vivre plus sereinement leurs activités cette année, car elles sont essentielles à la vie de notre village.

Je suis ravie de voir de nouveaux habitants dans notre commune et leur souhaite la bienvenue.

Malgré les circonstances, plusieurs chantiers ont abouti :

- un commerce multi-services a ouvert en février à l'initiative de Sophie Jammes. Le Comptoir de Ponsas est un lieu pour les gourmets et les gourmands. Un lieu de convivialité. Ponsas a retrouvé un commerce de proximité,
- le conseil municipal a fait le choix de fournir à la cantine de l'école des repas de qualité élaborés par la société Regal et Vous qui utilise en grande majorité des produits bio et locaux,
- le déploiement de la fibre est terminé. L'ouverture commerciale aux opérateurs va débiter prochainement,
- la réception du Jardin du Souvenir et de l'extension du columbarium est effective depuis la fin d'année.

L'année 2022 débutera avec le recensement qui se déroulera du 20/01/22 au 19/02/22. C'est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Madame Nelly Mesona sera l'agent recenseur et je vous demande de lui réserver un accueil chaleureux.

Cette année sera marquée par la mise en service du piège à embâcles en amont du cimetière. Les travaux sont conduits par la Communauté de Communes.

D'autres chantiers sont à l'étude, nous vous informerons de l'avancement de ces derniers sur notre prochain bulletin.

Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de la proximité, la solidarité et l'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer ensemble pour le bien-être de nos habitants.

C'est ainsi que les élus se sont rapidement mis au travail en s'engageant dans leurs délégations. Ils sont à l'image de notre village : actifs, ouverts, investis. Il en est de même pour notre personnel dont l'investissement n'est plus à démontrer. Merci à chacun d'entre eux.

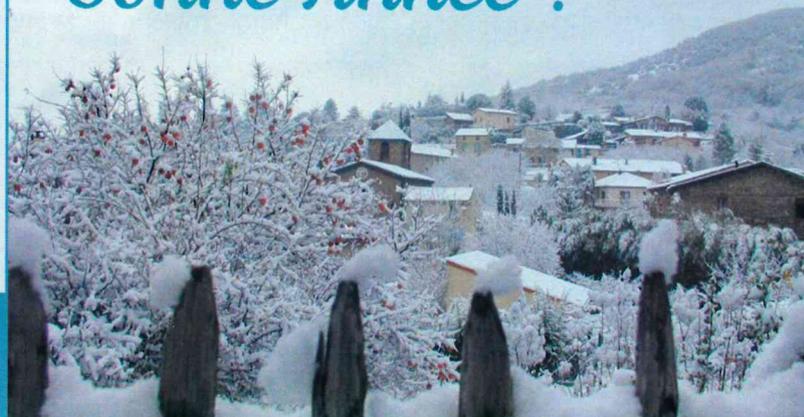
Un mot enfin pour tous ceux qui, depuis le début de l'épidémie s'adaptent à toutes les situations d'urgence, à tous les changements de protocoles. Pour eux, un formidable merci.

Depuis deux ans, la cérémonie des vœux ne peut pas avoir lieu. Cette rencontre est importante, j'espère pouvoir organiser, lorsque les beaux jours reviendront, un événement nous rassemblant.

À chacun d'entre vous, j'adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Prenez soin de vous.

Bien cordialement,  
Marie-Christine PROT, Maire

## Bonne Année !



## LA PETITE HISTOIRE LOCALE

Durant la seconde guerre mondiale, des habitants avaient promis que, si les bombardements épargnaient le village, ils érigeraient une statue de la Vierge Marie en remerciement. C'est ce qu'il se passa.

Un généreux paroissien donna un morceau de terrain surplombant le village. La statue fut hissée, non sans peine, par une paire de bœufs dans un chemin peu carrossable et pendant la manœuvre, la Vierge en perdit un doigt !

Le 5 septembre 1954, Monseigneur Urtasun, évêque de Valence, bénit la Madone devant un millier de personnes.

Grâce à quelques villageois bénévoles, la Vierge lumineuse revêt les couleurs de l'arc-en-ciel pour les fêtes de fin d'année.



## UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

En raison du départ en retraite de M. Trioulayre, M. Ludovic Liataud a été recruté en tant qu'agent technique communal.

## PIÈGE À EMBÂCLES

Le déboisement préalable à la mise en œuvre du piège à embâcles a été réalisé en fin d'année 2021. En cette saison, ces travaux ne sont pas destructifs pour les espèces animales qui nichent dans les arbres. Ils vont se poursuivre dans les semaines à venir. Soyez prudents en circulant aux abords du chantier.

## OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Le samedi 18 septembre, la commune a de nouveau participé à la Journée Mondiale de nettoyage de la planète. Une animation avait lieu en collaboration avec le SIRCTOM, l'association Tremplin, la Ressourcerie et l'association Pleins Les Yeux. Chaque structure avait installé un stand avec les explications de leurs méthodes de recyclage.



Nous avons décidé de continuer dans cette démarche. Vous pouvez désormais recycler vos bouchons et faire une bonne action. En effet, un conteneur a été installé au point d'apport volontaire près de celui des vêtements du secours populaire à proximité du cimetière.

Le principe de l'association « Plein Les Yeux » est de récupérer toutes sortes de bouchons (plastique et liège) afin de les vendre à l'usine de recyclage. Les fonds récoltés par leur vente aident les personnes en situation de handicap quel que soit leur âge. L'aide accordée est sous forme matérielle, à travers l'achat de fournitures adaptées aux handicaps des personnes en demande. Des projets peuvent également être mis en place.

L'association intervient auprès des habitants de Tain-l'Hermitage et Tournon mais aussi dans les communes se trouvant dans un rayon de 20 km aux alentours.



## RIRES ET CHANSONS

La programmation culturelle de Porte de DrômArdèche, en partenariat avec Quelques p'Arts, a permis au village d'accueillir le dimanche 8 août, sous un soleil radieux, le Cirque Galapiat et la colorée Chorale Toujours les Mêmes.



## AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Si vous êtes propriétaires en Porte de DrômArdèche, vous pouvez bénéficier d'une nouvelle aide pour la rénovation énergétique de votre logement, sous conditions de ressources. Par exemple, un particulier vivant seul peut prétendre à une première aide si ses revenus nets mensuels ne dépassent pas 2 915 €.

**Une aide financière :** vous pouvez obtenir de 2 000 € à 7 000 € de la communauté de communes, cumulables avec d'autres dispositifs nationaux (Anah, CEE, Ma Prime Renov...) pour des travaux de rénovation énergétique. Un bonus de 1000 € s'ajoute si vous utilisez des matériaux biosourcés.

**Une aide technique :** des conseils techniques gratuits et personnalisés vous sont aussi proposés : visite d'un expert, estimation du coût des travaux et du gain énergétique, aide à l'élaboration des demandes de subvention, assistance aux choix des entreprises, suivi des travaux...

Pour en savoir plus, contactez  
Objectif Habitat au 04 75 23 54 46.



## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION PONSARDIÈRE

L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du **20 janvier 2022 au 19 février 2022**. Des dispositions particulières pourraient être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune de Ponsas.

Ces résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de la commune.

L'agent recenseur recruté par la commune est M<sup>me</sup> Nelly Mesona.



Lors de la période d'enquête, munie de sa carte officielle et tenue au secret professionnel, elle vous remettra vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, Mme Mesona vous remettra des questionnaires papier qu'elle viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

## La rubrique du Père Linlin

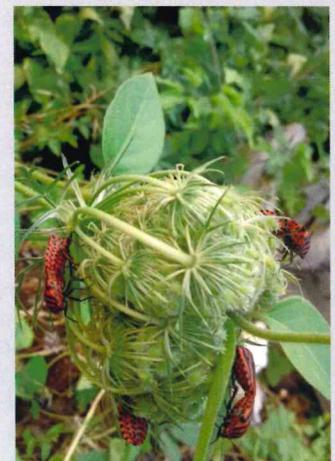
### De belles punaises dans nos jardins !

En observant les plantes à l'automne prochain, vous pourrez admirer les punaises arlequin en train de se repaître de sève ou de graines sur des fleurs d'ombellifères, telles les carottes sauvages ou sur les plants de fenouil.

Leur ventre est rouge tacheté de noir, tandis que leur dos est orné de rayures rouges et noires.

Leur livrée rouge et noir qui rappelle le costume de la « commedia dell'arte », leur a procuré leur patronyme familial.

Sauf rares invasions, car ces punaises sont la nourriture d'autres insectes et animaux, elles font peu de dégâts dans les jardins, à la différence des punaises vertes venues d'Éthiopie, il y a une quinzaine d'années, et qui n'ont pas de prédateur dans nos régions.



**ÉLECTIONS 2022**



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :**

Dimanche 10 avril 2022  
pour le 1<sup>er</sup> tour,  
Dimanche 24 avril 2022  
pour le 2<sup>e</sup> tour.

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :**

Dimanche 12 juin 2022  
pour le 1<sup>er</sup> tour,  
Dimanche 19 juin 2022  
pour le 2<sup>e</sup> tour.

## ● LISTE ÉLECTORALE 2022

### N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOUS INSCRIRE !

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Elle est possible jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.  
<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.  
<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024>
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.  
<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

### Ce qui change pour l'électeur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

- Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration. Si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr
- Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

### TÉLÉPROCÉDURE "MAPROCURATION"

Les fonctionnalités de la téléprocédure sont enrichies :

- L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (policier, gendarme, agent consulaire).
- L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données.

**Comme pour une demande de procuration, l'électeur doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.**

## DOSSIERS D'URBANISME EN LIGNE

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

La saisine des différentes autorisations d'urbanisme peut se faire par voie électronique via le site <https://urbanisme.portededromardeche.fr> (Art. R112-9-2 CRPA).

### Bénéfices de la démarche pour les usagers :

- un gain de temps,
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes,
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier,
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires.

**—PORTE DE—**  
**DromArdeche**  
COMMUNISME DE COMMUNE

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022  
vous pouvez déposer vos

**DEMANDES  
D'AUTORISATIONS  
D'URBANISME**



EN LIGNE - 24H/24

[www.portededromardeche.fr](http://www.portededromardeche.fr)

## LES ASSOCIATIONS

Lors du second semestre 2021, les associations du village ont réussi à mettre en place des activités et animations malgré toutes les restrictions et obligations sanitaires.

**L'Association des Jeunes vous attend le DIMANCHE 30 JANVIER pour une matinée choucroute sous le kiosque.**

Nous espérons que cette nouvelle année permettra à nos belles associations de réaliser pleinement leurs objectifs.

Vous pouvez à tout moment rejoindre Ponsas Tonic pour des séances sportives, intégrer une équipe joviale comme celle du Comité d'Animation et, pour les retraités qui veulent des moments conviviaux, rendez-vous avec les membres du Club des Amis du Riverolles.



## LE CCAS

- Depuis cette année les membres du CCAS offrent des cadeaux aux nouveaux nés. Ils ont pu recevoir un livre de naissance et un bon d'achat. Bienvenus à tous ces petits bouts de choux.
- L'Opération Brioches au profit de l'Adapei a été encore une réussite. Merci à toutes les personnes qui ont soutenu l'action.



- Le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, le CCAS a permis aux aînés de partager un bon repas accompagné de chansons interprétées par Raphaël Maurin, Frederika et Joël Couix, de la formation ardéchoise Leitmotiv'.

- M<sup>me</sup> Cécile Pons vous accueille pour vos démarches administratives le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 17h30 à 18h30. Pensez à prendre rendez-vous en mairie !



## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

### *Le columbarium : lorsque les cendres sont conservées.*

Il s'est enrichi d'un deuxième élément de 10 cases destinées à accueillir une ou deux urnes cinéraires chacune. Son utilisation nécessite l'obtention d'une concession funéraire auprès de la mairie.



### *Le jardin du souvenir : lorsque les cendres sont dispersées.*

C'est un espace collectif spécifiquement aménagé pour recevoir la dispersion des cendres d'un défunt. Délimité par des bordures, l'espace comprend un puisard (pour les dispersions par versement) et un tapis de galets (pour les dispersions par éparpillement). Lieu de recueillement et de mémoire, il comporte également une stèle sur laquelle seront gravés les noms des disparus ainsi qu'un emplacement dédié où seront vissées les plaques commémoratives. Son usage est gratuit (hors gravures et plaques à la charge de la famille) et ne requiert pas un acte de concession funéraire. La dispersion des cendres se fait sur dépôt d'une simple demande à la mairie.

# Paroles de Ponsardiens

## Suzanne FEIRREIRA DIAS



« Je suis arrivée sur la Commune de Ponsas à l'âge de 18 ans. Je me suis installée avec mes parents au centre du village. Je suis employée par l'Adapei\* de Saint-Vallier.

Récemment, j'ai pu recevoir une médaille pour mes 30 ans de service. J'ai commencé à la cafétéria Catinov qui était à Saint-Uze. J'ai participé à son déménagement sur Saint-Vallier. Après quelques temps, je suis allé travailler dans l'atelier qui est à côté de la cafétéria. Nous sommes une petite équipe plutôt sympathique. En ce moment nous faisons de l'emballage pour une entreprise de Saint-Uze. J'adore les animaux et surtout mon chat Willi. J'aime bien le village mais il manque des choses. Il faut aller à Saint-Vallier pour la pharmacie, le médecin... Heureusement, maintenant je peux acheter mon pain au village. Je remercie toutes les personnes de Ponsas qui achètent les brioches de l'Adapei. On se sent soutenus. Bonne année à tous.»

\* ADAPEI : association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales, anciennement association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés.

## Marius Bruno TRIOLAYRE



« En octobre 2016, la société Archer m'a proposé une mission sur la commune de Ponsas. J'ai

tout de suite accepté car je connaissais ce village très agréable et surtout j'avais confiance en M<sup>me</sup> le Maire.

Dès le début j'ai apprécié travailler pour la commune et le bon accueil des élus m'a encouragé à rester. Le plus plaisant pour moi, c'est l'entretien des espaces verts avec leur fleurissement ; j'aurais aimé en mettre davantage.

J'aime aussi les travaux de débroussaillages. Travailler dans ce village était plaisant, la seule ombre au tableau : l'incivilité des gens aux points d'apports volontaires. Malgré mes remarques à certaines personnes, rien n'y faisait. C'était usant. Je perdais beaucoup de temps au détriment d'autres travaux communaux.

Après ces 5 années au service de la commune, il y a un temps pour tout, je quitte ma mission. Je souhaite à mon remplaçant de prendre autant de plaisir que moi à œuvrer pour ce village.»

## ÉTAT CIVIL



### Bienvenue à

Maël et Aris IDJOUBAR, le 17 février  
Marcus LAUREAU, le 4 mars  
Lily-Rose GAILLARD, le 11 mars  
Théodore BOUCHARD CAPRON, le 27 avril  
Thaïs VILLEUX, le 28 juillet  
Louis MORIN, le 21 septembre  
Hélio WALLET, le 2 décembre



### Ils se sont dit oui...

Pierrette SAPET  
et Jacques FRAYSSE,  
le 12 juin



### Ils nous ont quittés...

Nicole BRUYAT née Jullien, le 8 avril  
Thérèse GACON née Ferreol, le 7 juin  
Paulette VIOT née Brunet, le 12 juin  
Gabrielle MEALLIER née Buissonnet, le 13 décembre  
Robert GACHET, le 29 décembre

## Numéros d'urgence

Pompiers :  
18 ou 112 (à partir d'un portable)

SAMU et urgences dentaires : 15

Hôpital de Saint-Vallier :  
04 75 23 80 00

Centres anti-poison :  
Grenoble : 04 76 76 59 46  
Lyon : 04 72 11 69 11

Centre de vaccination Covid  
de Saint-Vallier : 04 75 68 37 87

## Informations utiles

Mairie : 04 75 23 00 39  
Ouverture au public :  
Mardi et vendredi de 14h à 18h

Déchetterie de Sarras du lundi au samedi :  
hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h  
été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Permancences Habitat : 04 75 23 54 46  
ou [habitat@portededromardeche.fr](mailto:habitat@portededromardeche.fr)

Objectif Emploi : 04 75 23 54 44  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Ecole : 04 75 23 10 82

Assistantes maternelles :  
Peggy : 04 75 23 28 61  
Jennifer : 04 75 03 02 88  
Sandra : 06 26 92 27 94  
Florence : 06 63 30 08 48

Relais d'assistantes maternelles :  
04 75 03 17 37  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
ou [relais.assmat@portededromardeche.fr](mailto:relais.assmat@portededromardeche.fr)

Permanence CCAS : 2 vendredis/mois  
à partir de 17h30. Prendre RDV en mairie.